



# ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE

CONSEIL EXECUTIF  
Cent dixième session  
Point 3 de l'ordre du jour provisoire

EB110/2  
18 mai 2002

---

## Résultats de la Cinquante-Cinquième Assemblée mondiale de la Santé

1. La Cinquante-Cinquième Assemblée mondiale de la Santé a eu à s'occuper d'un ordre du jour très chargé comprenant plusieurs points complexes. Les séances ont, de ce fait, dû être prolongées deux fois en soirée et, malheureusement, l'examen de trois points relevant des questions techniques et sanitaires a dû être renvoyé à la Cinquante-Sixième Assemblée mondiale de la Santé. Les deux intervenants invités ont été Mme Carol Bellamy, Directeur général de l'UNICEF, et le Professeur Jeffrey Sachs, Directeur du Center for International Development à Harvard University, Président de la Commission Macroéconomie et Santé et récemment nommé Conseiller spécial du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies chargé des objectifs de développement du Millénaire.
2. L'ordre du jour de la Commission A était ardu mais équilibré. Des problèmes complexes ont surgi parallèlement aux nouvelles initiatives, donnant à l'Assemblée de la Santé un plan de campagne pour aller de l'avant.
3. Les délégués ont exprimé le souhait de voir l'OMS assumer un rôle énergique de chef de file concernant le Fonds mondial de lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme, surtout sur les questions techniques. Il fallait veiller à ce que ce dispositif de financement vienne compléter les infrastructures et procédures existantes sans faire double emploi. L'OMS a également été priée d'aider les pays qui en ont le plus besoin à formuler des propositions de haute qualité et à renforcer leurs capacités de fabriquer des médicaments de bonne qualité, notamment des antirétroviraux, à des prix abordables. Les délégués de certains des pays les plus touchés par le SIDA ont fait observer que la fourniture d'antirétroviraux constitue un moyen d'action rentable lorsqu'on compare son coût à celui du traitement des infections opportunistes ou des soins dont ont besoin les millions d'orphelins.
4. Concernant le point très voisin de la stratégie mondiale de lutte contre le VIH/SIDA, la Commission A a entendu à nouveau des arguments convaincants en faveur de la disponibilité des antirétroviraux dans les pays en développement et du renforcement de la capacité du système de santé à les rendre disponibles. De nombreux délégués ont apporté le témoignage direct de l'expérience de leur propre pays, illustrant ainsi avec force à la fois leur détermination dans la lutte contre ce fléau dévastateur et des approches spécifiques qui font leurs preuves. L'OMS a également été priée d'aider les pays à réduire la transmission mère-enfant du VIH.
5. La Commission a adopté par consensus deux résolutions sur la contribution de l'OMS à la réalisation des objectifs de la Déclaration du Millénaire et une sur la santé et le développement durable. Elle a également adopté par consensus une résolution sur la stratégie mondiale de lutte contre le VIH/SIDA.

6. Un grand nombre d'alliances et de partenariats nouveaux ont été établis pour faire face au problème de l'accès insuffisant aux médicaments et à d'autres interventions salvatrices, et la communauté internationale semble déterminée à s'attaquer à cette injustice fondamentale. A cet égard, les points relatifs à l'Alliance mondiale pour les vaccins et la vaccination et à la stratégie pharmaceutique de l'OMS, sur laquelle une résolution a été adoptée, ont suscité un débat animé.

7. Le débat sur la santé mentale a mis en lumière le caractère universel des troubles mentaux, qui touchent toutes les tranches d'âge et tous les groupes socio-économiques de tous les pays, riches et pauvres, et une résolution a été adoptée. Une résolution a aussi été adoptée sur la qualité des soins et la sécurité des patients – autre problème concernant les pays riches comme les pays pauvres. La résolution adoptée par consensus sur la variole établit que les travaux de recherche essentiels visant à protéger contre l'utilisation délibérée du virus doivent être poursuivis, et que ces recherches doivent être axées sur les résultats, limitées dans le temps et examinées périodiquement. Elle diffère également la destruction du virus jusqu'à ce que les travaux de recherche aient été menés à bien. La Commission a aussi adopté par consensus une résolution demandant que soient renforcées les activités de lutte contre la dengue et la dengue hémorragique.

8. Le débat sur l'action de santé publique mondiale face à la présence naturelle, la dissémination accidentelle ou l'usage délibéré de matériel biologique, chimique ou radionucléaire affectant la santé a confirmé l'importance capitale de la neutralité politique de l'OMS, qui lui permet d'intervenir rapidement en cas de flambée – quelle qu'en soit la cause – et de s'assurer la confiance des pays affectés. La Commission a adopté la résolution sur ce point par consensus.

9. La Commission B, pour sa part, a d'abord approuvé une résolution sur la situation sanitaire de la population arabe dans les territoires arabes occupés, y compris la Palestine, et l'assistance sanitaire à cette population.

10. La Commission est ensuite passée à l'examen des questions financières, approuvant notamment les résolutions suivantes :

- Rapport financier sur les comptes de l'OMS pour 2000-2001 ; rapport du Commissaire aux Comptes et observations y relatives faites au nom du Conseil exécutif ; rapport du vérificateur intérieur des comptes,
- Membres redevables d'arriérés de contributions dans une mesure qui justifierait l'application de l'article 7 de la Constitution,
- Recettes diverses,
- Fonds immobilier, et
- Fonds de roulement des ventes.

Elle a également approuvé une décision sur le barème des contributions pour l'exercice 2004-2005.

11. Pour ce qui est des questions relatives au personnel, la Commission B a approuvé les résolutions suivantes :

- Traitements du personnel hors classes et du Directeur général,

- Amendements au Statut du Personnel, et
- Nécessité d'une représentation accrue des pays en développement au sein du Secrétariat et des tableaux et comités d'experts.

12. La Commission a également approuvé une décision sur la nomination de représentants au Comité des Pensions du Personnel de l'OMS.

13. La Commission B était appelée à contribuer à l'examen des méthodes de travail du Conseil exécutif. Le Président du Conseil exécutif a fait le point des discussions au sein du Conseil. La Commission a pris note du rapport qui lui était soumis et a approuvé une résolution concernant le remboursement des frais de voyage des membres du Conseil exécutif.

14. La Commission s'est également occupée de la collaboration à l'intérieur du système des Nations Unies et avec d'autres organisations intergouvernementales. La Commission a pris connaissance des questions et activités intéressant plus particulièrement l'OMS et de la question de la Décennie internationale des populations autochtones. Ces sujets n'ont pas entraîné l'adoption de résolutions ou de décisions spécifiques.

15. La Commission B a également examiné des points qui lui avaient été confiés par la Commission A. L'examen du point consacré à la nutrition chez le nourrisson et le jeune enfant a abouti à l'adoption d'une résolution par consensus. Une résolution a également été adoptée lors de l'examen du point sur l'alimentation, l'exercice physique et la santé. Enfin, la Commission a examiné le point sur le vieillissement et la santé.

= = =